Le Doc'da jeudi

N° 1401 Jeudi 2 janvier 2014





Le conseil du Dr MORS

Quand la température baisse, le risque d'intoxication au CO augmente

En France, chaque année, le monoxyde de carbone cause près d'une centaine de décès.

Le Ministère de la Santé et des affaires sociales recommande de respecter les recommandations suivantes :

- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, réchauds de camping, fours, barbecues, etc.);
- N'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par grand froid ;
- Aérez quotidiennement votre habitation, même par temps froid;
- Dans les lieux de culte : ne faites fonctionner les panneaux radiants à combustible gazeux qu'en période d'occupation des locaux ;
- N'installez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments.

Le strict respect de ces consignes est impératif pour éviter le risque d'intoxication mortelle.

Pour en savoir plus :

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé: http://www.sante.gouv.fr/les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone.html InVS: http://www.invs.sante.fr/fr../Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone Inpes: http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/accidents/monoxyde-carbone/precautions.asp



Nom abrégé du monoxyde de carbone, gaz toxique, incolore et inodore, donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

En 2012, 1139 épisodes d'intoxications accidentelles domestiques au monoxyde de carbone ont été signalés au système de surveillance de l'Institut de veille sanitaire (InVS) et ont impliqué 3277 personnes.

Les lieux de rassemblement humain ne sont pas épargnés : entre 2005 et 2012, 44 épisodes d'intoxication au CO sont survenus dans des lieux de culte.

Les symptômes de l'intoxication sont:

- maux de tête.
- nausées.
- confusion mentale,
- fatigue.

Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement.

En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.

Source : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 19 décembre 2013

Météo antibio

Risques

- Grippe faible

- Bronchiolite élevé, au pic

- Inf respiratoire moven

- Gastro-entérite modéré, en hausse

- Allergies pollens très faible

Sources: http://www.grog.org
et http://www.pollens.fr

Virus : respect de la trêve des confiseurs

Selon le Réseau des GROG:

- la grippe reste discrète pour l'instant,
- l'épidémie de bronchiolites est à son pic,
- les gastroentérites progressent.

Les médecins vigies du Réseau des GROG signalent aussi des rhumes et des bronchites, quelques cas de varicelle, de zona et d'une infection virale infantile bénigne baptisée « syndrome pied-main-bouche » parce qu'elle provoque l'apparition de petites cloques sur la plante des pieds, les paumes des mains et le pourtour de la bouche.

En pratique:

- les infections virales se montrent plutôt discrètes pour l'instant;
- l'épidémie de bronchiolites va décroître ;
- les gastroentérites ne vont pas tarder à devenir épidémiques (n'accusez pas les huîtres, elles n'y sont pour rien!);
- s'il y a une épidémie de grippe, elle culminera probablement en février.

Source : Réseau des GROG, www.grog.org